

PROJET PEDAGOGIQUE

Colonie SAINT-ANTOINE



1. L'ASSOCIATION ET LE SEJOUR QU'ELLE PROPOSE

Le CENTRE SAINT-ANTOINE est une association d'éducation populaire à caractère confessionnel (catholique). Elle est en lien étroit avec la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre, société de prêtres catholiques. Elle a pour vocation d'organiser des séjours de vacances à l'adresse des enfants. C'est son activité principale.

La COLONIE SAINT-ANTOINE que propose et organise l'association se tient dans les Vosges, espace naturel privilégié. Les séjours se déroulent dans les locaux de la MFR de Bulgnéville (178 rue des Récollets, 88140 Bulgnéville)

Les activités auront lieu dans la campagne environnante et dans les locaux. La MFR de Bulgnéville met à notre disposition un agréable espace vert et des locaux (dortoirs, salles de cours, réfectoire et cuisine).

Ce séjour de vacances est ouvert à tout enfant, garçon ou fille, de 7 à 11 ans (et avec dérogations jusqu'à 12 ans), quelle que soit sa religion, son origine sociale, culturelle ou géographique. Les inscriptions se font sur le site internet de la colonie. Du fait de la présence de nombreuses activités à caractère confessionnel (messe, catéchisme, prière, etc.), le séjour attire en pratique des familles catholiques, par ailleurs proches de la Fraternité Saint-Pierre pour une part notable d'entre elles. Ces familles désirent proposer à leurs enfants des vacances dans un environnement chrétien. Quoi qu'il en soit de la pratique, la colonie ne saurait contraindre aucunement ses participants d'autre confession à l'assistance aux activités religieuses. Cependant, elle les encouragera à y prendre part, l'éveil spirituel étant un objectif pédagogique important qu'elle souhaite mettre en place.

2. RAPPEL DU PROJET EDUCATIF

Pour son séjour de vacances, la colonie Saint-Antoine se fixe quatre finalités :

1. L'ENFANT EN VACANCES

Nos séjours sont entièrement au service des enfants. En particulier, s'agissant de repos, il sera impératif que les enfants, à tout instant de la journée, se sentent en vacances.

Le séjour sera, autant que possible, un apport tant sur les plans : physique, et moral que spirituel, afin de remplir sa tâche éducative, dans la continuité des acteurs familiaux et scolaires.

Cet apport se fait essentiellement à travers le jeu et la détente. Les enfants devront en être les acteurs. C'est pourquoi l'équipe d'animation sera à l'écoute des enfants et conduira les activités dans le respect de leurs désirs.

On veillera à toujours s'adapter à l'enfant, à respecter son rythme de vie et à prendre en compte ses besoins.

Une vigilance particulière sera exercée en ce qui concerne la protection des mineurs.

2. L'ENFANT AUTONOME

L'enfant doit pouvoir évoluer sur le centre avec un minimum d'assistance, sans que cela lui paraisse une contrainte. Tous les moyens seront mis en œuvre pour développer son sens de l'organisation, ses capacités d'analyse et de synthèse, ses facultés à gérer son temps et son espace. Toute activité sera pour l'enfant l'occasion de conquérir son autonomie tout en développant son sens de la responsabilité.

3. L'VEIL DE L'ENFANT

Pour que cet éveil soit optimal, une grande diversité d'activités lui offrant de nombreuses possibilités de découverte de l'environnement, de l'autre, de lui-même lui seront proposées. Depuis 2018 la colonie s'enrichit de façon notable avec l'apparition des ateliers spécifiques du matin qui permettront à l'enfant d'acquérir des savoir-faire originaux.

Il faut s'attacher à proposer des activités exceptionnelles dont l'enfant pourra se souvenir longtemps et nourrir ses rêves.

4. L'ECHANGE

Les activités de groupe seront à privilégier afin de développer la sociabilité des enfants. Concrètement, une priorité sera donnée pour les jeux, les veillées qui réunissent les enfants, et qui facilitent ainsi la cohésion du groupe.

L'activité prendra tout son sens lorsqu'elle réunit des enfants de divers milieux et d'âges différents.

Le Centre offre ainsi à l'enfant une occasion de passer de bonnes vacances car la personnalité de l'enfant se construit grâce à l'épanouissement qu'il peut avoir dans son milieu familial, dans son milieu scolaire mais aussi dans le milieu privilégié des vacances.

C'est en effet par le contact avec d'autres enfants qui ne sont pas forcément issus du même milieu social, par le fait de vivre ensemble et par d'autres facteurs tels que celui du jeu, que l'enfant va, petit à petit, apprendre à se connaître lui-même, à connaître ses limites et prendre conscience de sa place dans la collectivité, donc au milieu et avec les autres.

Ces trois découvertes sont indispensables à tout être qui veut grandir et évoluer au sein même de la société.

3. PRESENTATION DU DIRECTEUR ET DE SES INTENTIONS

Je suis séminariste catholique depuis trois ans. L'organisateur m'a confié la direction du séjour de vacances. Avec toute l'équipe pédagogique, j'ai le grand désir de voir les jeunes qui nous seront confiés s'épanouir non seulement physiquement, psychologiquement et socialement, mais aussi spirituellement. Proposer, en plus des activités « classiques » répandues dans la plupart des séjours de vacances, une ouverture à Dieu et donc au sens de la vie m'apparaît comme une réelle chance pour la jeunesse actuelle. En effet la société n'offre pas suffisamment à l'heure actuelle de légitime réponse au questionnement spirituel et existentiel auquel chacun est confronté. Mon intention est donc de favoriser le développement complet de l'enfant dans toute sa dimension.

Je suis bien conscient que chaque enfant est unique, et que les talents des uns et des autres sont extrêmement variés. Par conséquent, je souhaite que cette diversité soit respectée et que la structure d'accueil contribue de son mieux à ce que chaque enfant puisse découvrir les talents dont il est pourvu, qu'il puisse nourrir le désir de les développer pour son plus grand bonheur et qu'il puisse les partager.

Le seul talent que je considère commun à tous est celui d'aimer et d'être aimé. Ainsi, je désire que les enfants soient sensibilisés autant que possible à la joie qu'il y a à aimer et à agir par amour. La famille, les amis, les animateurs, la société en général, sans oublier leur Créateur : le Bon Dieu, seront autant d'êtres vers lesquels les enfants seront encouragés à porter leur amour.

Ainsi, j'ai le souhait de les voir découvrir la joie profonde qu'il y a à vivre en harmonie avec leur société, leur environnement et leur Dieu.

4. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

1. FAVORISER LA CONFIANCE EN SOI

Plus l'enfant aura confiance en lui, plus il sera capable d'aller à la découverte du monde et de ses propres talents. Dans chaque activité à laquelle l'enfant prendra part, l'objectif ne sera pas l'efficacité ou la réussite, mais son bien-être et son enthousiasme à y prendre part. C'est à cela que les animateurs devront veiller en premier plan et ce sera là qu'ils devront redoubler de tact et d'ingéniosité pour que les enfants y parviennent.

2. FAVORISER LA SOCIABILITE DE L'ENFANT ET SON SENS DE LA COLLECTIVITE

Les relations que nous entretenons avec notre entourage déterminent pour une grande part notre bonheur au quotidien. Il est donc crucial d'amener progressivement l'enfant à apprécier la vie en collectivité, afin qu'il prenne conscience du bonheur qu'il peut recevoir et qu'il peut aussi apporter à ceux qui l'entourent.

3. ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS SA QUÊTE SPIRITUELLE

L'enfant en grandissant commence à se poser des questions qui peuvent être douloureuses pour lui lorsque celles-ci restent sans réponses. Or, les questions fondamentales sur le sens de la vie ne trouvent pas toujours d'écho dans notre univers laïc. Voilà pourquoi notre colonie décide d'assumer cette quête spirituelle en y répondant par le catholicisme.

En accord avec l'attente des familles qui nous confient leurs enfants, nos animateurs auront soin de les éveiller au catholicisme en procédant de manière interactive, afin que l'enfant ne soit pas passif, mais qu'il développe sa capacité à se poser des questions, chose qui lui sera très utile dans l'approfondissement de sa foi personnelle.

5. OBJECTIFS OPERATIONNELS

1. COMMENT FAVORISER LA CONFIANCE QUE L'ENFANT A EN LUI ?

-Par les activités sportives :

A travers les épreuves sportives, l'enfant découvre ses capacités. De plus, il s'aperçoit qu'avec le temps et l'effort, ses talents grandissent, ce qui augmente sa confiance en lui.

Pour cela, les animateurs doivent veiller à mettre l'accent sur les progrès de l'enfant et non sur les différences de performance des uns par rapport aux autres.

-Par les activités manuelles :

Les activités manuelles permettent à l'enfant de découvrir le bien qui résulte de la technique, si petite soit-elle. Cela l'encouragera à développer son potentiel créateur, afin de faire naître de ses mains des objets qu'il trouvera beau et qu'il sera fier de montrer à ses parents.

Les animateurs auront soin de préparer des activités manuelles à la portée de l'enfant, afin qu'il soit le plus autonome possible, et que le fruit de ses efforts soit vraiment le sien.

-Par les veillées théâtres :

Elles permettent à l'enfant de se désinhiber en l'amenant naturellement à « monter sur les planches » devant les autres colons. Il développera alors sa capacité à se mouvoir dans l'espace et à prendre la parole en public. Il apprendra également à accepter le regard des autres.

Les animateurs veilleront à ce que tous les enfants aient un rôle à leur portée et que tous participent néanmoins de façon active (sans que la participation soit imposée évidemment).

-Par la responsabilité de « chef d'équipe » :

Les enfants sont répartis en équipes de sept ou huit. A la tête de chacune d'elle sont nommés en début de colonie un chef et un assistant, choisis parmi les plus âgés. Elle reprend en cela un trait de la pédagogie scout. La colonie veut faire grandir tout particulièrement ses aînés dans la confiance en soi, alors qu'ils entreront bientôt dans l'adolescence. Chaque équipe étant elle-même accompagnée par un animateur attentif et toujours présent, les chefs d'équipe apprendront le sens de la responsabilité dans un climat serein et sécuritaire. Dans ce rôle, ils pourront découvrir la force de la patience et de la douceur qui obtient plus que la rudesse et la brusquerie. L'animateur prêter une écoute particulière au chef d'équipe avec qui il s'efforcera dès les premiers jours d'instaurer un climat de confiance, apparaissant comme une sorte de « grand frère », tout en veillant à se faire suffisamment discret à ses côtés pour ne pas rendre cette responsabilité caduque. Un foulard d'honneur récompensera chaque jour, non pas le « meilleur » chef d'équipe, mais celui ayant montré le plus d'implication ou réalisé le plus d'efforts la veille. Par ce moyen sera également confirmée aux yeux de tous les autres enfants l'autorité et la confiance accordés aux « chefs » par l'équipe d'animation.

2. COMMENT FAVORISER LA SOCIABILITE DE L'ENFANT ET SON SENS DE LA COLLECTIVITE ?

-Promouvoir le « franc jeu » :

Le sport a pour fonction de développer le corps humain, mais il a aussi pour rôle de développer le « franc jeu », à savoir les rapports courtois entre joueurs de différentes équipes. Cette vertu permet au vainqueur comme au perdant de terminer la partie non seulement en bons termes, mais également satisfait d'avoir joué pour le plaisir de partager un bon moment. Afin de promouvoir le "franc-jeu", le bon esprit pèsera notablement dans les résultats des concours et compétitions.

Les animateurs, pour encourager cette vertu, feront en sorte d'instaurer des règles élémentaires de courtoisie, pour établir un bon état d'esprit et assainir la confrontation sportive. [On pourra par exemple, commencer les jeux en se saluant avec le sourire en inclinant légèrement la tête en signe de respect de l'adversaire. A la fin de la rencontre, le vainqueur pourra célébrer la combativité du perdant en l'applaudissant avec respect].

-Promouvoir le sens du service :

Les plus grands seront encouragés à aider les plus petits dans le rangement quotidien de leurs affaires. Tous prendront part, le dernier jour, au nettoyage de quelques salles communes. L'enfant participant à la mise de couvert et au débarrassage des tables après les différents repas doit être incité à le faire avec joie. Pour cela il doit comprendre l'utilité de la tâche qu'il remplit, et doit être félicité par les animateurs pour sa contribution. Il comprendra mieux la dignité et l'utilité des tâches collectives.

-Promouvoir l'altruisme :

Un foulard d'honneur sera remis tous les matins à l'enfant, qui, la veille, se sera notamment distingué par son altruisme. Les animateurs seront donc très attentifs à tous leurs enfants sans exception, afin de rapporter durant la « réunion animateurs » tous les faits observés qui méritent d'être récompensés du foulard. Entre autres, les encouragements prodigués à un camarade en difficulté, le fait de chercher à faire participer un camarade qui tend à rester à l'écart, la bonne humeur face aux petites contrariétés, les services proposés pour ranger après une activité, etc.

3. COMMENT ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS SA QUÊTE SPIRITUELLE ?

-Par l'éveil à la foi catholique :

C'est notre conviction et le charisme propre du séjour de croire que Dieu a confié la mission de le faire connaître à l'Église catholique. Par conséquent, le catéchisme dispensé aux enfants sera celui de l'Église catholique : il proposera des réponses concrètes à leurs questions, leur donnant ainsi matière à réflexion.

Par ailleurs, le catéchisme sera interactif pour permettre à l'enfant de laisser libre cours à toutes les questions qu'il pourrait avoir.

-Par la pratique religieuse non obligatoire :

La prière quotidienne et la messe auront pour objectif d'éveiller l'enfant à la pratique religieuse. L'aumônier de la colonie en particulier, mais de façon plus générale tous les animateurs seront disponibles à tout moment de la journée pour répondre aux questions des enfants.

6. ORGANISATION DES ANIMATIONS

Le thème de la colonie est : « Les mousquetaires du Roi et le XVIIème : Grand siècle des âme »

A la colonie, la journée aura généralement le profil suivant, (mis à part certains jours exceptionnels comme celui du Grand-Jeu, des Olympiades, etc. où des horaires spéciaux seront adaptés à l'activité proposée, ainsi qu'à la fatigue des enfants) :

7h30: Lever des enfants (En musique classique)

7h45 - 7h55: Prière du matin

8h00 - 8h30: Petit déjeuner

8h35 - 8h50 : Toilette rapide (dents et mains) - Rangement des chambres

8h55 - 9h05 : Remise des foulards d'honneurs et éventuelles consignes du directeur

9h10 - 9h30 : Chant

9h30-11h: Ateliers

11h15 - 12h00 : Messe

12h15 - 13h10 : Déjeuner

13h15 - 14h15 : Sieste suivie d'un temps de lecture et/ou de correspondance

14h25 - 16h15 : Activités extérieures

16h30 - 17h40 : Douches & Goûter

17h45 - 18h10 : Catéchisme

18h20 - 19h00 : Dîner

19h00 - 19h30: Toilette rapide (dents & mains) & petit moment de jeux dans le parc

19h30 - 20h10: Veillée animée par les enfants

20h10 - 20h45: Histoire édifiante et prière du soir

20h45: Coucher

Pour les moniteurs:

20h45 - 21h10 : Complies (facultatif)

21h10 - 22h00: Réunion (obligatoire)

Chaque journée de la colonie est organisée sur la base de ce schéma, à partir de la préparation effectuée par chacun des membres de l'équipe d'animation (auquel le directeur confie en particulier la charge d'une équipe de 7/8 enfants aux âges variés). Durant les mois précédant le séjour, les animateurs auront transmis au directeur leurs souhaits quant aux activités (manuelles et sportives) qu'ils aimeraient mettre en place dans leurs équipes respectives. Cette prise de contact entre eux et avec le directeur permet de mettre en évidence l'intérêt et le but de leurs projets, la manière concrète de les mettre en œuvres ainsi que le matériel pédagogique nécessaire. Ainsi sont assurées la cohérence des activités entre elles et avec le thème de la colonie, et la cohérence des activités avec les objectifs pédagogiques. Cette prise de contact est pour le directeur un moyen privilégié d'assurer la correspondance entre les propositions des animateurs et ce qu'il veut et doit garantir aux enfants de la colonie qu'il dirige.

7. L'ALIMENTATION AU CENTRE

Dans le domaine alimentaire, des animateurs prévus seulement pour cuisiner préparent des menus équilibrés et variés, et cela en tenant compte aussi des activités prévues (grands-jeux ou balade toute la journée par exemple). Il bénéficie pour cela des installations de la MFR de Bulgnéville, conformes aux normes sanitaires et sécuritaires. Les menus ne sont pas connus à l'avance par les enfants afin de ne pas trahir la tenue d'activités exceptionnelles (Grand Jeu, etc).

Afin d'assurer le bon déroulement des repas, plusieurs animateurs sont délégués à chaque repas pour le soin particulier du service, veillant à ce que chaque enfant se nourrisse suffisamment, qu'il ait au moins goûté de chaque plat, ou suivi son régime particulier, signalé, le cas échéant, sur sa fiche sanitaire (chaque animateur en aura auparavant pris connaissance).

Pour éveiller l'enfant au respect de la nourriture ainsi que du travail d'autrui, on veillera particulièrement à ce qu'il n'y ait pas de gaspillage, en servant chacun raisonnablement et en ne jetant pas, en règle générale, de nourriture à la poubelle. Les animateurs acceptent là aussi d'être des exemples cohérents pour les enfants, en satisfaisant eux aussi à ces petites exigences de vie. De même, les enfants participeront au rangement des réfectoires. C'est une manière de les responsabiliser en les faisant participer au service de tous par ce bref temps après le repas, service réalisé chaque jour par une équipe différente et toujours assistée d'au moins deux animateurs.

8. REGLES DE VIE

Une charte de vie commune est proposée aux enfants de chaque colonie. Cette charte n'est pas sous une forme stricte et écrite mais elle est donnée petit à petit et par oral ; elle évolue et est complétée nécessairement, en fonction des enfants et des situations. Elle est exposée et expliquée progressivement et dans un langage adapté par le directeur et ses relais que sont les animateurs. La connaissance et mémorisation aisée de cette charte par les enfants s'appuie sur leur fidélité à la colonie Saint-Antoine chaque été. En effet, une très grosse proportion d'enfants accueillis chaque année font figure d'« anciens » : ceux-ci n'ont pas de mal à expliquer à leurs nouveaux camarades les règles de vie constantes et fondamentales à la colonie.

La colonie fixe donc certaines règles élémentaires, choisies pour faciliter la vie commune et atteindre les objectifs de développement de l'enfant dans cette petite société qu'est un centre de vacances. C'est en fait tout simplement la traduction pratique de l'ensemble des buts recherchés par la colonie (présentés à la fois dans le projet éducatif de l'association et développés et précisés par le présent projet pédagogique), présentés aux enfants sous forme de conseils, de recommandations à respecter pour le bien-vivre de chacun.

Très concrètement, ces règles de vie ont pour bases les points suivants :

- les appareils électronique :

Il ne sera pas accepté que soit apporté par les enfants tout instrument d'écoute du style smartphone, jeux vidéo, tablette ou baladeur mp3. En effet, ces appareils risquent d'isoler l'enfant du reste du groupe par leur utilisation trop personnelle. Cependant, afin de ne pas étouffer le goût musical de certains mais au contraire de le développer et d'en faire profiter les autres, il est vivement recommandé à l'enfant d'apporter l'instrument de musique qu'il pourrait pratiquer.

- l'argent de poche :

Afin d'éviter tout excès et jalousie ainsi qu'une gestion trop difficile, les enfants ne pourront recevoir qu'une somme d'argent de poche qui ne dépassera pas 30 €. Cet argent sera confié à un animateur spécialement responsable de cela et qui aidera chacun à gérer ses dépenses.

- quant au tabac et à l'alcool :

L'ensemble de l'équipe s'appliquera à ce que les enfants en soient absolument préservés au centre, tout simplement pour le soin de leur santé.

- quant à la sécurité...

Des consignes strictes sont données, en cas d'alerte (feu ou autre), et des exercices sont mis en place très tôt pour en vérifier l'application ; l'espace réservé aux enfants est clairement délimité par les clôtures du terrain et le portail. Celui-ci restera habituellement fermé afin d'éviter tout risque d'intrusion dans le centre. La présence de tous est vérifiée à chaque rassemblement. Les animateurs sont aussi sensibilisés à la sécurité des enfants : le choix des activités et de leur lieu est fait en conséquence.

- le téléphone portable :

Pour les enfants, il est interdit durant toute la durée du séjour. Le directeur peut cependant, selon les circonstances, proposer à l'enfant d'appeler avec la ligne téléphonique du centre. Le courrier épistolaire est privilégié pour donner des nouvelles et en recevoir (cf. infra).

- les sucreries :

Il faudra simplement mettre l'accent sur l'importance du partage et les bienfaits de ce principe pour la vie commune et la bonne entente entre tous, sans toutefois imposer une quelconque proportion ou forcer la volonté de l'enfant. Il découvrira ainsi la générosité et apprendra à poser par lui-même des actes de solidarité.

- les relations entre enfants :

Bien que soient préparées, avant la colonie et encore durant la première journée, des petites équipes de vie pour la durée du séjour (6 à 8 enfants de 7 à 11 ans), afin de favoriser un brassage parmi tous les enfants y participant, ceux-ci peuvent faire part de leurs désirs ou de leur peine à leur animateur ou au directeur directement qui peut décider un changement, avec le conseil du responsable de l'équipe.

- et pour le courrier...

C'est le rôle des animateurs de veiller à ce que les enfants écrivent à leurs parents au moins 1 lettre par semaine. Cependant, les parents sont priés de bien vouloir écrire au moins une fois à leur enfant.

Si une lettre n'était pas envoyée pendant la première semaine, le directeur, y veillant, se chargerait de le leur rappeler, par un courrier, voire un appel téléphonique, afin de donner cette joie toute simple et ce réconfort à leur enfant : tout comme les parents ont besoin de savoir si leur enfant va bien, lui-même a besoin de savoir que ses parents pensent à lui !

9. L'EQUIPE D'ANIMATION

Elle est composée de séminaristes et de jeunes adultes laïcs, tous bénévoles. La générosité de leur aide permet de proposer aux familles nombreuses et/ou modestes des frais d'inscription abordables. Elle permet également un taux d'accompagnement supérieur à la moyenne observée dans ce type de séjour, pour une plus grande attention portée aux enfants.

Le recrutement des animateurs est la charge du directeur et de son adjoint. A tous, soigneusement, le Projet Pédagogique a été présenté clairement avant la colonie, pour pouvoir au plus tôt prendre en compte les observations et critiques de chacun, spécialement les remarques apportées depuis la précédente colonie sur divers aspects du projet lui-même et de son application.

Ainsi, de fait, le présent document est véritablement le fruit des rencontres de préparation effectuées cette année et des échanges nombreux effectués ensuite par mail, sortes de prolongements pratiques de ces réunions.

Sur ces bases, l'équipe (directeur, sous-directeur et animateurs) peut agir auprès des enfants avec délicatesse, harmonie et efficacité, puisque chacun partage les mêmes buts. Et ce sans que les moyens proposés soient exhaustifs, pourvu que les orientations choisies et approuvées par tous dans le Projet Pédagogique soient respectées. Le cas échéant, pour le bien des enfants et la cohérence du service que nous leur offrons, ainsi qu'à leurs parents, la direction se réserve de renvoyer tout animateur qui agirait en un sens contraire.

Ainsi, les animateurs...

- auront à cœur de respecter le domaine privé des jeunes et de veiller à le préserver, tout en étant à leur écoute et toujours attentifs à un éventuel mal-être de l'enfant accueilli ;

- ils ne pourront et ne devront pas se substituer au directeur pour régler des problèmes graves. Le directeur reste en effet le référent nécessaire au bon fonctionnement du Centre, s'appliquant à être assez proche des animateurs pour favoriser la confiance et la communication à l'intérieur même de l'équipe animatrice. Aussi, la fin de chaque journée (après la réunion-bilan du soir où la participation et l'attention de tous sont indispensables) est un moment privilégié pour favoriser cette cohésion de l'équipe elle-même, à travers jeux et discussions informelles. A ces moments-là tout particulièrement, tous donneront la préférence aux activités permettant d'entretenir une ambiance conviviale et généreuse (ce que n'encourage pas, par exemple, la vision de films seul). Ainsi, par une meilleure connaissance de chacun et une plus grande sympathie, l'équipe animatrice, par sa joie et son bon esprit, assure à chaque journée de la colonie le climat propice nécessaire aux enfants, qui y sont toujours très sensibles ;

- ils informent donc le directeur, et font preuve d'initiative, particulièrement dans les activités qu'ils animent. Ils seront présents, ponctuels et soucieux de leur santé physique et morale afin de donner le meilleur d'eux même en situation d'animation. Pour cela, ils veillent particulièrement à préserver leur temps de sommeil. Il est convenu à l'avance qu'à partir de 0h05, plus aucun bruit ne devra venir perturber le repos de chacun. Par ailleurs, au minimum deux demi-journées de repos seront prévues pour chaque animateur. Comme aussi envers les enfants, lorsque cela est nécessaire, le directeur veille toujours à accorder à chacun un plus grand temps de repos ;

- ils gèrent, en lien avec le directeur, la mise en place durant le séjour de leur Projet d'Animation. Sur place, cette préparation se finalise particulièrement lors de la réunion qui, chaque soir, fait le point sur les activités prévues pour le lendemain. Toutefois ce n'est que la "dernière touche" qui est apportée à ce moment-là, car elle suppose la préparation exigée de chacun en amont.

- les animateurs ne fumeront ni en situation d'animation ni lors des réunions de travail. Il est particulièrement important que les animateurs qui souhaitent fumer ne le fassent pas en présence des enfants. Ils devront alors veiller à ce que les moments qu'ils prendront pour fumer ne privent pas les autres animateurs de leur aide : nul ne peut en effet accepter de mettre ainsi en danger la vie des enfants, ce qui est aussi le cas en leur faisant respirer des substances nocives, ou simplement en leur montrant, en fumant, un exemple néfaste pour leurs prochaines années et les choix qu'ils devront alors faire. Il est interdit de fumer sur le site de la colonie, par conséquent les éventuels fumeurs, ne pourront le faire qu'à l'extérieur de la clôture du site qui nous accueille.

- l'usage du téléphone portable est tout à fait légitime pour les animateurs en tant qu'outil de communication dans le cadre de l'animation organisée (premièrement pour des questions de sécurité, mais aussi pratiquement pour un grand-jeu ou une autre activité, réalisée sur un vaste espace ou loin du Centre). Cependant, si cela ne concerne pas la

colonie, je souhaite que les animateurs réservent l'usage de leur portable aux moments où ils sont tout à fait libres, ou au moins qu'ils veillent, comme pour le tabac, à ce que cela ne prive pas les autres animateurs de leur aide, car cela est toujours au détriment des enfants eux-mêmes !

- l'animation est une tâche plaisante, bien sûr, mais en même temps exigeante et parfois contraignante. En répartissant des services journaliers parfois moins attrayants, comme le nettoyage régulier des espaces sanitaires, des couloirs, et toutes les autres préparations plus pénibles de lieux ou d'activités, un « planning des services » s'applique à maintenir ainsi un cadre de vie aussi bon que possible pour toute la durée de l'accueil. Chaque animateur, responsable, s'engage donc à remplir pleinement sa part dans ces tâches moins gratifiantes mais indispensables au bon déroulement du séjour.

10. ÉVALUATION :

Un temps de parole sera laissé au cours de chaque réunion pour analyser et corriger de manière constructive les actes des animateurs et de toute l'équipe en général, ainsi que les activités elles-mêmes. Le directeur veille en outre spécialement à être disponible pour tout entretien et ouvert à toute réflexion, ménageant des conditions propices à cela.

L'évaluation a lieu chaque soir lors d'une réunion formelle, après que les enfants soient couchés. Le directeur fait un « tour de table » de manière à ce que chacun ait un temps de parole et soit écouté. Il prend en compte les remarques de chacun sur les éventuels dysfonctionnements et note et discute toutes les suggestions et idées exprimées, dans le but d'améliorer le séjour. Il dirige la marche de ces temps de travaux avec le sous-directeur, en ayant fixé à l'avance le programme dans un souci d'efficacité. Il est aussi toujours envisageable et possible d'organiser une réunion supplémentaire en cours de journée si cela s'avérait nécessaire.

Un suivi particulier des stagiaires BAFA est assuré, pour les aider à mettre en pratique le mieux possible les principes reçus au cours de la formation générale et gagner ainsi en expérience à la fin du séjour.

Le directeur est spécialement attentif à la progression de chacun tout au long du stage, apportant les conseils et encouragements nécessaires. Un entretien particulier est fixé à la fin de chaque semaine avec les animateurs stagiaires pour une évaluation personnelle. Ayant fixé auparavant avec le stagiaire les axes majeurs de son stage (qualités à développer, efforts ciblés selon l'âge des enfants confiés, capacités d'adaptation à la structure d'accueil, investissement personnel global) le directeur réalise à la fin l'appréciation du stage, après avoir bien fait le point avec le stagiaire lui-même sur l'ensemble de son stage.

A l'issue de la colonie, enfin, chacun remettra par écrit au directeur son ressenti sur ce temps vécu ensemble au service des enfants, pour lui permettre, dans sa progression personnelle de directeur, de mieux appréhender ses points forts et points faibles, de la théorie à la pratique, par rapport au "Projet" proposé au départ.